

1. Record Nr.	UNINA9910466833903321
Autore	Yernault Dimitri
Titolo	L'etat et la propriete : permanences et mutations du droit public economique en Belgique de 1830 a 2011 // Dimitri Yernault ; preface de Guy Vanthemsche ; avant-propos de Dominique Lagasse
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles : , : Bruylant, , [2013] ©2013
ISBN	2-8027-4060-1
Descrizione fisica	1 online resource (2303 p.)
Collana	Collection de la Faculte de droit de l'Universite libre de Bruxelles
Disciplina	338.9493
Soggetti	Electronic books. Belgium Economic policy
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references and index.
Nota di contenuto	Couverture; Titre; Copyright; Remerciements; Sommaire; Preface; Avant-propos; Pourquoi l'Etat et la propriete ? Une presentation generale; Introduction. La contingence historique du contenu et de la discipline du droit public economique; Chapitre 1. - L'objet de la recherche; Chapitre 2. - La methode de la recherche; Chapitre 3. - Le but de la recherche : une contribution a la redefinition du droit public economique par son domaine, la politique economique; Partie I. Le droit public economique et l'interventionnisme liberal aux temps du suffrage restreint (1830-1919) Chapitre 1. - Breve genealogie des institutions juridiques de l'economie anterieures a l'Independance Chapitre 2. - Les cadres originaires du droit public economique lors de l'Independance; Chapitre 3. - 1831-1885 : Quand le capitalisme a besoin de l'Etat pour s'installer et prosperer; Chapitre 4. - 1885-1919 : Les premiers changements d'orientation du droit public economique; Partie II. L'expansion et la diversification continues du droit public economique dans le cadre juridique interne (1919-1980) Chapitre 1. - 1919-1944 : D'une Liberation a l'autre : les croissances du droit public economique apres le suffrage universel Chapitre 2. - 1944-1980 : L'apogee du pragmatisme du droit public economique dans les cadres juridiques nationaux; Partie III. Le droit public

economique a l'heure du primat de la concurrence (1980-2011); Sous-partie I. Les nouveaux cadres institutionnels du droit public économique; Chapitre 1. - L'enserrement du droit interne par le droit communautaire et le primat de la concurrence; Chapitre 2. - Le droit public économique et la propriété face au droit international  
C.1. - Le droit public économique demeure axe sur les relations entre Etat et propriété  
C.2. - Une Constitution économique d'abord largement laissée au législateur par la Constitution écrite; C.3. - L'action économique publique n'est pas juridiquement liée à la carence privée : le principe de la marge d'appréciation et la souveraineté résiduelle du législateur; C.4. - D'une concurrence très restreinte à une concurrence généralisée; C.5. - La donne fédéraliste; C.6. - La liaison du droit public économique aux finances publiques  
C.7. - Des polices souveraines aux polices de la souveraineté : les présomptions trop méconnues pesant sur le droit de l'action économique publique

---

### Sommario/riassunto

Cet ouvrage vise à redefinir une branche de l'analyse juridique d'une actualité brûlante par les mouvements longs de son histoire. Souvent défini comme résultant de l'« interventionnisme économique public », le droit public économique gagnerait à être appréhendé comme le droit issu de la politique économique et qui encadre celle-ci. L'analyse de longue durée permet de montrer plus précisément qu'il repose en réalité sur cinq grands types de rapports qu'entretiennent les institutions de l'Etat et de la propriété. Discipline éminemment contingente, le droit public économique a, depuis la créat

---